

Comité Pluraliste de Réhabilitation, de  
Défense, et de Promotion de la ligne SNCF  
Béziers-Millau-Neussargues-Clermont-  
Ferrand-Paris

Monsieur Jean Ghedira  
SNCF Mobilités, direction Intercités  
Tour Traversière  
2, rue Traversière  
75571 PARIS CEDEX 12

Bédarieux, le 24 octobre 2017

Objet : Tarification sur la ligne Intercités Aubrac

Monsieur le Directeur,

Pour l'ensemble des élus, usagers, et cheminots regroupés dans **le Comité Pluraliste de Réhabilitation, de Défense, et de Promotion de la ligne SNCF Béziers-Millau-Neussargues-Clermont-Ferrand-Paris**, comme pour tous les défenseurs de ce service public ferroviaire d'aménagement du territoire, la relation Intercités « Aubrac » reliant quotidiennement Clermont-Ferrand à Béziers n'est pas exploitée de manière satisfaisante.

Cette **ligne nationale** Intercités, gérée sur deux ans en phase d'expérimentation avec un financement innovant de la part de l'État et de la Région Occitanie – Pyrénées / Méditerranée, ne bénéficie pas d'un niveau de service acceptable.

En effet, depuis deux ans, il s'agit de la **seule ligne Intercités<sup>1</sup> à ne pas bénéficier de la politique tarification attractive** mise en place par la marque (Prem's non-échangeables et non-remboursables, tarif Loisir échangeable et remboursable sous conditions). Alors que Intercités indique appliquer « une politique de petits prix qui porte ses fruits », permettant une hausse de « 4,1% de voyageurs depuis début 2017 par rapport à la même période en 2016 »<sup>2</sup>, la ligne de l'Aubrac semble laissée au bord du chemin.

Si nous entendons que la **démarche de transition** entre la commercialisation actuelle et la mise en place de la gamme tarifaire Intercités est « longue et coûteuse »<sup>3</sup>, celle-ci **est nécessaire afin que la ligne redevienne réellement attractive aux yeux des clients**. Vous indiquiez lors de votre interview à France Bleu Auvergne en mars 2016 que l'enjeu était de « remettre

---

<sup>1</sup> Comme mentionné sur le calendrier voyageurs SNCF pour le Service Annuel 2018

<sup>2</sup> Intercités Rencontre Presse, dossier publié le jeudi 8 juin 2017 par le pôle communication de la direction Marketing et Commerciale Intercités

<sup>3</sup> Selon Mr. Olivier Guyomarch, directeur de la ligne Paris – Clermont-Ferrand – Béziers

du monde à bord de l'Aubrac »<sup>4</sup>. Une telle solution est un véritable levier qui permettrait de satisfaire cet objectif.

Il est à noter que, contrairement à ce que Mr. Guyomarch indique, **le type de matériel engagé sur la ligne n'est pas un frein à la mise en place de cette nouvelle gamme tarifaire**. En effet, la ligne voisine du Cévenol bénéficie de la gamme tarifaire Intercités, bien qu'étant exploitée avec du matériel de type X73500, pendant la majeure partie de l'année. Ce matériel opère également sur la ligne de l'Aubrac entre Clermont-Ferrand et Béziers.

Une telle tarification avantageuse serait également un atout pour les territoires traversés, car elle permettrait une **attractivité touristique accrue**. Les clients sont en effet à la recherche de bons plans et de tarifs intéressants afin de partir au meilleur prix. En témoigne le succès des lignes Intercités « 100% Éco » qui relient Paris à Toulouse, Bordeaux, Nantes et Strasbourg.

Finalement, cette nouvelle tarification doit s'accompagner d'un **regain de visibilité de la ligne dans les systèmes de vente**. À l'image des Intercités « 100% Éco » qui sont systématiquement proposés aux clients en dépit de leur temps de parcours plus longs, les trains Intercités Aubrac doivent être proposés aux clients pour des trajets Paris <> Béziers et Paris <> Millau en raison de leur attractivité tarifaire.

Aussi, **nous demandons que la gamme tarifaire Intercités soit également appliquée à la ligne de l'Aubrac, et ce dans un futur proche**. Les fêtes de fin d'année sont une période d'affluence sur la ligne (activités touristiques hivernales, fêtes familiales, etc.) qui concordent avec le changement de service annuel SNCF. Est-il possible que les petits prix soient proposés aux clients à compter du 10 décembre 2017 ?

Dans l'attente réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

*Le Comité Pluraliste de Réhabilitation, de Défense, et de Promotion de la ligne SNCF Béziers-Millau-Neussargues-Clermont-Ferrand-Paris*

---

<sup>4</sup> <https://www.francebleu.fr/infos/transports/l-aubrac-un-train-en-voie-de-disparition-1458048344>